Procès-verbal

BUREAU TERRITORIAL
Jeudi 21 Décembre 2023 – 17h30 - Visioconférence

**Présidence** : Alain DOUCET

Membres présents : Christian ABEILHE Alain AZPIROZ, Annette BERBOUS, Jocelyn BROUSSE, Jean Claude LEGENDRE, Jean Yves MOURET Alain PALAUSSE, Marie-Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Alain REY, Ghislaine ROSSIGNOL, Rolland SORMANI, Bernard VAUR.

Membres excusés : René BES, Daniel COLLET, Pierre CROS, Julie CUMINETTI Christophe GIL, Alain MACCHION, Antoine MARTINEZ, Jean POUS, Bernard PUJOL, Max SANTA.

Assistent : Pierre CIBOT, André LAUR, Eric PLANES, David ROSICH.

---

Ouverture de la séance à 17h30

## Communication du Président

Le Président DOUCET informe les membres du Bureau avoir reçu une plainte de parents d'un enfant d'école de rugby sur le fait de partager les douches avec l'éducateur.
Il demande à Jean-Yves MOURET d'adresser un courrier à tous les acteurs du rugby, en mettant en évidence les règles et consignes de vie à respecter lorsque l'on se trouve en présence de mineurs.

Le Président parle des violences rapportées sur la rencontre de M19 opposant l'Entente Fleury Salles Coursan et Sigean Leucate.
Le Secrétaire général a fait une saisine auprès de la Commission de discipline.
Alain PALAUSSE, président du CD11, devant ces faits inacceptables, a convoqué son Comité Directeur et a adressé au Comité Directeur de la Ligue deux résolutions pour donner suites aux évènements.
Le Président DOUCET souhaite qu'une réunion soit organisée avec le Secrétaire Général de la LOR, le CD 11 et les dirigeants du club de Fleury Salles Coursan pour les entendre.
En tout état de cause, le joueur incriminé est suspendu à titre conservatoire.

Le Président DOUCET, sur ce même club, dit que l'on constate beaucoup de départs de joueurs.
Les mutations seront acceptées dans le cadre général du règlement FFR soit au plus tard fin février.

Le Président fait un compte-rendu du séminaire des présidents de ligues.
La question sur les missions des CD et de leur harmonisation a été revue.
Sur l'Assemblée Financière de la FFR, environ 12% des clubs ont été représentés.
Les problèmes financiers ont été mis en avant par le Président GRILL.

Jean-Yves MOURET parle de l'assemblée générale du club du SCA Pamiers à laquelle il a assisté et de la nomination d'un nouveau président en la personne de Arnaud DUPOUY.
Il a assuré au club et à son nouveau comité directeur, le soutien de la Ligue et du Comité Départemental.

Le Président DOUCET informe les membres du Bureau de la venue du Président GRILL à Saint Juery le 27 janvier pour remettre la médaille d'or fédérale à André LAUR.

Le séminaire du personnel s'est déroulé les 18 et 19 décembre.
Pierre CIBOT fait un compte rendu des travaux menés sur les thématiques RSE proposés par la société d'appui conseil IPAMA, « vis ma vie ». Cela débouchera, sur l'année 2024, à passer une journée d'échange de « métier « entre administratifs et techniciens, « forum des services », thème proposé par le CSE qui priorisera les idées recueillies et les présentera lors de la prochaine réunion.

Séminaire de l'ETR, a été réalisé dans la continuité de celui du personnel.
Eric PLANES donne les sujets qui y ont été travaillés : la détection des M18 féminines au regard de l'augmentation du nombre de licenciées, les retombées et projets innovants autour de la Coupe du Monde.
Alain REY revient sur la mission des CTC, sur les détections et sélections qui sont parfois différentes d'un CD à l'autre.
Eric PLANES dit qu'un courrier sera à nouveau adressé sur le rôle et l'implication des CTC sur les sélections de jeunes et les stages rugby vacances.

Le Président DOUCET soumet à validation le stage de Rugby à 5 d'Argelès-Gazost.
Le Bureau valide à l'unanimité.

Le Contrôle URSSAF est prévu le 8 janvier et portera sur les années 2021 et 2022.

## Validation procès-verbaux

Jean-Yves MOURET soumet à validation les procès-verbaux du 29/09/2023 et 28/11/2023.
Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité les procès-verbaux.

## Épreuves

### Féminines

Sur le projet du « Trophée pour Elles », Alain REY dit que certains CD auront un effectif suffisant pour y participer. Il reste cependant le problème du choix de la date (24 février). Celle-ci a été ajoutée après que le calendrier général avait déjà été fait, venant superposer le tournoi du Languedoc, des tournois départementaux de rugby à 5, le tournoi de Bigorre.
Ceci occasionnerait un problème d'encadrement.
La reprogrammation des dates des sélections féminines étant nécessaire, il sera pris contact avec Dorothée PEREZ.
Le règlement est validé avec l'ajout des 3 années d'âges.

### Jeunes

Christian ABEILHE communique la situation de la compétition jeunes à l'issue de la 1ère journée retour.
909 rencontres ; 870 jouées ; 14 forfaits ; 25 reports.
63 rencontres sur 539 se sont jouées à X.
Les reports se joueront en majorité le 6 janvier.

| CALENDRIER DE REPRISE | |
|---|---|
| 6 janvier | Repli - 22 rencontres de planifiées |
| 13 janvier | Retour 2 |
| 20 janvier | Retour 3 |
| 27 janvier | Journée 1 des sélections départementales |
| 3 février | Retour 4 |
| 10 février | Journée 2 des sélections départementales |
| 17 février | Journée 3 des sélections départementales |
| 24 février | J2 SEVEN Départements |

- Règlement sélections départementales

Rappel de la mise en place du règlement stipulant que la Coupe des sélections départementales est réservée aux joueurs évoluant exclusivement dans les équipes de compétitions régionales Ligue dans les catégories U16, U19.
Alain REY, après un tour de table des départements, dit que son application est disparate dans les CD au regard de l'interprétation que l'on fait du règlement (autoriser les joueurs de 3ème année).
La précision sur les sélectionnés nés en 2005 qui ne peuvent pas avoir joué en seniors en séries territoriales sera apportée dans le règlement qui est validé en l'état.

- Challenge du diplôme club formateur

Le Président DOUCET présente à validation une modification dans le challenge du club formateur qui préciserait que tout club ne présentant pas de joueurs en sélections ne pourrait prétendre aux subventions liées au diplôme du club formateur.
Les membres du Bureau valident à l'unanimité la modification.

**Seniors**

Rolland SORMANI parle de la fin de la phase aller, les classements seront adressés aux clubs ainsi que le point sur le challenge vertueux.
19 reports de rencontres aux 28 janvier et 5 février en équipes premières et 10 en équipes réserves.
A l'issue des 3 dernières journées, 6 rencontres sur 82 se sont jouées à X.

Réunion avec la commission fédérale : A la demande de la FFR, une réflexion sera menée sur la possibilité d'ouvrir les championnats de France en R1 et R2 jeunes.
La question de l'organisation des 32ème de finale du championnat de France, avec des rencontres à domicile ou sur terrains neutres, reste en attente.

Sur la projet de la R4, le Président ouvre la réflexion sur la mise en place de «tournois finaux » pour les équipes éliminées des championnats de la LOR.
Rolland SORMANI et sa commission ont travaillé sur un championnat Occitanie R4 pour les clubs non qualifiés pour les phases finales de challenges et autres.

## Ressources Humaines

Pierre CIBOT, à la demande de René BES, souhaite aborder 2 points :

- Demande d'accord du Bureau pour effectuer le virement des salaires à partir du 22 décembre.

- L'augmentation conventionnelle des salaires qui a été signée à l'unanimité par les représentants des organisations syndicales, patronales et salariales entraîne l'obligation de revaloriser les salaires minimum conventionnels.
  Il est fait la proposition d'étendre cette mesure à tous les collaborateurs de la LOR.
  Les membres du Bureau valident à l'unanimité la proposition.

## Arbitrage (annexe 1)

David ROSICH fait une présentation des effectifs au 5/12/2024 :
667 arbitres dont 49 féminines.
Il décline les effectifs par département.

État des lieux de la charte de l'arbitrage, par niveau de compétitions et par département
21 clubs ne répondent pas au minimum d'arbitres requis, les clubs de R3 étant les plus affectés.

Stage de mi saison les 6 et 7 janvier à Gruissan.

La prochaine CAL se tiendra à l'IREF.

Bernard VAUR souhaiterait organiser une réunion avec les arbitres concernant les cartons bleus. Il souligne également avoir remarqué sur certaines rencontres le non port du maillot ligue.
David ROSICH dit qu'un rappel aux arbitres sera fait sur le caractère obligatoire du port du maillot du partenaire Delbard, avec sanction en cas de non-respect.

Demande de requalification :
Jean-Yves MOURET parle des 2 demandes de joueurs radiés : Enzo CHAUMONT et Anthony MARTIN, qui n'ont pas suivi le cursus de l'arbitrage.
Selon les textes de la FFR, après une période de 3 ans, ces joueurs sont requalifiables.
Les membres du Bureau donnent un avis favorable, sous réserve de la pratique de l'arbitrage.
Un courrier dans ce sens sera transmis à la DAJC.

## Questions diverses

Alain AZPIROZ annonce la signature de la convention de prestations pour le développement du partenariat avec la société « FIT' GROUP ».
Un avenant sera rédigé pour préciser certains points entre les parties et sur la réalisation des objectifs.
Un appel d'offre sur la partie commercialisation des espaces a été lancé : une analyse sera effectuée dès le retour des propositions.

André LAUR : A la demande de la FFR, un inventaire est à faire sur les EDR de proximité. Le Président DOUCET charge Eric PLANES de récupérer les éléments.

André LAUR : Liste des projets validés avec les subventions accordées pendant la Coupe du Monde à communiquer pour intégration dans le POS. Ghislaine ROSSIGNOL adressera le tableau.
Alain AZPIROZ indique que sur les 32 projets post Coupe du Monde, 30.050€ ont été distribués, correspondants à 70% seront crédités dès la notification, les 30% restants seront crédités à réception des justificatifs de réalisation.

Alain AZPIROZ : Le matériel Rhino pour les écoles de rugby a été reçu.
Les kits seront livrés aux Comités Départementaux.

Alain AZPIROZ informe la société « les Fermiers Occitans » a fait don d'un surplus de bières locales. Celles-ci feront l'objet d'un document « Cerfa ». Elles seront distribuées aux élu-e-s et membres des commissions en souhaitant.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.**

Le Secrétaire Général
Jean-Yves MOURET
_____